

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018**

Délibération : **N° 2018-11-129**
 OBJET : **DENOMINATION DU POLE ENFANCE SOLIDARITES**
 Nomenclature : **3.5.9**

En exercice : 29 membres
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Absent : 1
Votants : 28
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le dix-neuf novembre deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le neuf novembre deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Michel RINCE donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membres absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Madame Elisa DRION

Le Pôle Enfance Solidarité, est un nouvel équipement municipal qui abrite le CCAS, le guichet famille, le RAM et la Passerelle ainsi que les permanences du CLIC, des médecins et puéricultrices de la PMI, des assistantes sociales et de la psychologue.

Afin de marquer cet évènement et de favoriser son appropriation par les usagers et plus généralement les habitants de la commune, il est proposé de dénommer ce Pôle Enfance Solidarité.

Après consultation de la commission Famille Education Solidarité, des agents des services concernés, le bureau municipal propose trois noms au conseil municipal :

1. Atout'âge
2. Maison des services et de la solidarité
3. Trait d'union

Le conseil municipal adopte à 26 Voix POUR le nom Atout'âge pour le Pôle Enfance Solidarité.

Atout'âge 26 voix.

Maison des services et de la solidarité 2 voix : Philippe LEBASTARD et Catherine HENRY.

Trait d'union 0 voix.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 novembre 2018
 Le Maire, Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture
 044-213402091-20181119-2018-11-129-DE
 Date de rétrotransmission : 23/11/2018
 Date de réception préfecture : 23/11/2018